

Projet éolien de Boussenois

Lettre d'information n°3

Février 2021

Le mot du chef de projet

Tout d'abord, nous espérons que vous allez bien dans ce contexte si particulier.

Dans la précédente lettre d'information, nous vous annonçons la mise en place du mât de mesure des vents sur la commune. Aujourd'hui, avec le soutien du Conseil municipal de Boussenois, nous sommes prêts à démarrer les études qui composent un projet éolien. Ces études permettront de répondre aux questions que vous vous posez : combien d'éoliennes ? De quelle taille ? À quels emplacements ?

Ce projet de transition énergétique et écologique, nous le développerons en toute transparence et en concertation avec vous. Vous serez tenus informés de chaque étape du projet, et nous avons à cœur de le co-construire avec vous.



Jérémie Decrock
Chef de projet
RWE Renouvelables France
jeremy.decrock@rwe.com



Le mot du Maire

"Le 17 novembre 2020, le Conseil municipal de Boussenois a voté à une très large majorité (7 voix pour et 1 voix contre) la poursuite du projet éolien avec RWE. L'implantation d'éoliennes permettra à notre commune de bénéficier de rentrées fiscales importantes pour mener à bien des projets d'investissement et d'amélioration du cadre de vie des Bussenotins. Elle permettra également à notre territoire de lutter activement contre le réchauffement climatique en fournissant une énergie propre produite localement."

Ce projet est une chance pour notre territoire.

Stéphane GUINOT, Maire de Boussenois

Les chiffres clés



3
éoliennes

Le potentiel actuel de la zone est évalué à 3 éoliennes, d'une hauteur maximale de 180 mètres en bout de pale.



4 à 4,5
MW

Puissance unitaire des modèles d'éoliennes considérées à ce stade.

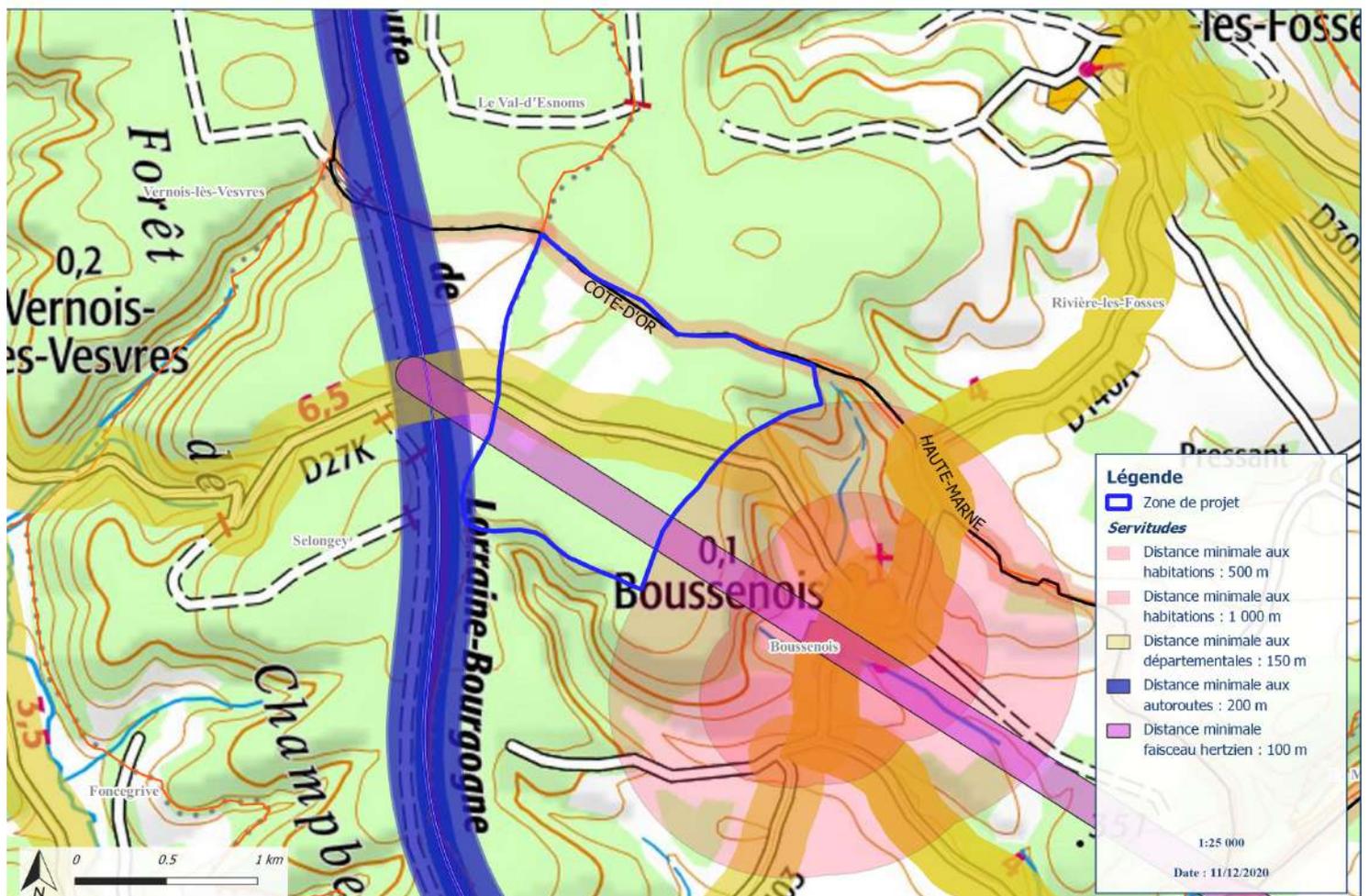


10 000
foyers

A titre indicatif, un parc éolien de 3 éoliennes de 4 MW pourrait produire l'équivalent de la consommation électrique (tous usages domestiques) de 10 000 foyers (estimation ADEME).

Les enjeux d'implantation

ZONE DE PROJET : BOUSSENOIS



Carte des contraintes du projet de parc éolien de Boussenois

La zone d'implantation

Le choix de la zone d'implantation potentielle du projet de parc éolien de Boussenois est le résultat d'un travail permettant d'identifier les contraintes techniques ainsi que les enjeux locaux. Les éoliennes seront éloignées au minimum de 1000 mètres du centre du bourg de Boussenois. Elles seront également éloignées du faisceau hertzien et des voiries départementales présentes dans la zone de projet.

Le site internet du projet

www.boussenois.projet-eolien.com

Le site internet du projet éolien de Boussenois présente les avancées du projet et les prochaines étapes. Il vous explique le déroulé des études et les actions de concertation mises en place. Sur ce site projet, vous pouvez également retrouver des informations sur l'énergie éolienne et sur notre société RWE Renouvelables France.



S'informer



Echanger



Rechercher

Les études à réaliser

L'étude de vent

Le mât de mesure est installé depuis novembre 2019 sur la zone pour l'étude de vent et restera en place durant l'année 2021. L'étude des vents sert à estimer la puissance et la direction de vent, mais également, grâce aux micros installés sur celui-ci, à étudier l'activité des chauves-souris en altitude.

L'étude environnementale

L'étude écologique permet d'étudier sur un cycle biologique complet (migration pré-nuptiale, nidification, migration post-nuptiale et hivernage) la présence et l'activité des espèces animales et végétales présentes sur la zone de projet étendue. L'objectif étant de qualifier les enjeux environnementaux locaux et d'évaluer les impacts d'un éventuel parc éolien sur la faune et la flore environnantes.

Les premières sorties ont été réalisées en décembre 2020. Les résultats nous parviendront en fin d'année 2021.

L'étude acoustique

L'étude acoustique permet de mesurer le niveau sonore de la zone d'étude par l'installation de micros dans les maisons les plus proches de celle-ci. Ensuite, des modélisations seront réalisées afin d'assurer que le niveau de bruit, après implantation des éoliennes, respectera la réglementation. Celle-ci impose que le nouveau niveau sonore ne dépasse pas l'ancien niveau relevé de 5 décibels le jour et de 3 décibels la nuit.

L'étude paysagère

L'étude paysagère consiste à analyser l'environnement proche et éloigné de la zone de projet afin de déterminer l'insertion paysagère ayant le moins d'impact visuel possible.

Pour cela, le bureau d'études recense les éléments patrimoniaux et touristiques importants. Il les classe ensuite selon leurs enjeux respectifs, analyse les structures du paysage et mène une étude sur les perceptions visuelles et sociales que le parc aurait sur les lieux de vie aux alentours.

Les étapes du projet



Qui sommes nous ?

RWE Renouvelables France

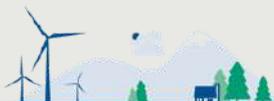
La société Nordex, constructrice d'éoliennes, connaît une importante croissance qui nécessite des investissements considérables : construction de nouvelles usines, recrutements, accélération de la recherche et développement sur les éoliennes du futur...

L'activité de développement de nouveaux projets (branche Nordex Développement, à laquelle nous appartenions) nécessitait elle aussi d'importants investissements pour réaliser les études nécessaires à la construction de parcs en France, mais s'inscrivait dans un temps long (le développement d'un projet dure en moyenne 7 ans en France). C'est pourquoi, l'activité actuelle de Nordex vient d'être scindée en deux. Le groupe Nordex poursuit la construction d'éoliennes, tandis que le groupe RWE a repris l'activité de développement de nouveaux projets.

RWE Renewables : 3ème acteur des énergies renouvelables en Europe

RWE Renewables est un acteur présent à l'international, sur différents secteurs (éolien terrestre et en mer, solaire, stockage...) et appartient au groupe historique allemand RWE. Ce dernier est en pleine transition pour un abandon des énergies fossiles et vise la neutralité carbone d'ici 2040.

Pour vous, rien ne change puisque l'équipe Nordex Développement est devenue RWE Renouvelables France. Les interlocuteurs de terrain restent les mêmes, le seul changement est positif puisque RWE est également exploitant de ses parcs : nous restons donc désormais présents jusqu'à la fin de vie de nos éoliennes



NORDEX DEVELOPPEMENT
DEVELOPPEUR

T4
2020

RWE



RWE RENOUVELABLES FRANCE
DEVELOPPEUR ET PRODUCTEUR

Même équipe
Même éthique
Mêmes projets